

Les estives pyrénéennes, réservoirs de biodiversité et puits de carbone reconnus scientifiquement

Transhumance

Homme + troupeaux + Pyrénées = + de biodiversité !

Nature

« Les paysages qui abritent la **plus forte biodiversité** sont composés d'**habitats semi-naturels**. En France, 84 % des surfaces classées en « **haute valeur naturelle** » correspondent à **des zones d'élevage en plein air.** » (Source CNRS science et décision 2010)

« Les paysages créés par la **coévolution de l'élevage et de la végétation ressemblent souvent à des zones sauvages pour les étrangers** /alors que/ la disparition des systèmes traditionnels de pâturage tend à s'accompagner de pertes importantes de biodiversité. **En Europe, le pâturage extensif de faible intensité est reconnu comme une clé pour le maintien des habitats qui abritent de nombreux animaux et plantes rares.** (Source ONU/FAO 2009)

« Les systèmes agroalimentaires locaux soutiennent l'économie locale et régionale /.../, **procurent des avantages sur le plan de l'environnement** grâce à des systèmes de production plus durables, des externalités réduites en matière de transport (Source rapport commissions régions d'Europe Janvier 2011)

Des savoirs et des races d'élevage adaptées à leur milieu



Que la montagne est belle ... mais savez vous ... que les Pyrénées ne sont pas seulement « *naturelles* » !

1 brebis = 2 hectares de belle pelouse broutés et entretenus chaque été !



Estive à brebis Alt 1500/2800m



Sans ces femmes, ces hommes, ces troupeaux, ce paysage deviendrait un désert envahi de broussailles. Enrichissement, ensauvagement, fermeture du milieu : la Montagne accueillante et ouverte aux activités de loisirs deviendrait **une porte close.**

Estive à vaches Alt 1400/1900m

Pour une biodiversité à visage humain

Face aux programmes d'implantation artificielle de prédateurs, les Pyrénéens bâtissent leur développement durable autour d'un pastoralisme moderne, renouvelé. Les enjeux environnementaux du XXI^e siècle vont décupler ses bénéfices.

Productions de montagne : Excellence gustative et environnementale

Montagne : bol d'oxygène, espace, silence ... réponse à la montée du stress urbain

Tourisme, agriculture : de nouvelles ressources et des emplois non délocalisables

Trop de mensonges autour de l'ours !

L'Etat a sous-traité la communication sur l'ours à quelques associations partisans sans aucune légitimité territoriale (quelques dizaines d'adhérents). Elles diffusent à la presse et à la population de fausses informations, dont toute référence ou source est absente. Rétablissons quelques vérités !

1) L'ours autochtone a définitivement disparu des Pyrénées, après s'être éteint de toutes les régions françaises. Nous refusons d'être considérés comme des coupables.

2) L'ours brun n'est pas une espèce menacée

• 42000 ours en Europe, 250000 dans le monde. L'IUCN-France fait figurer abusivement l'ours dans l'inventaire officiel des espèces menacées (la « liste rouge » France). (Source : critères enregistrement des espèces www.iucn.org)

3) Introductions : nul traité n'oblige la France

La France n'encourt aucune pénalité si elle stoppe ces programmes. Dans plusieurs pays de l'UE, l'ours est chassé.

• L'article 11 de la Convention de Berne conseille simplement d'« encourager la réintroduction d'espèces »
• L'article 22-a de la directive Habitat indique que les Etats membres : « étudient l'opportunité de réintroduire des espèces ». (source Conv. De Berne et Directive Habitat)

4) Ours et présence humaine sont incompatibles

• Il est envisagé d'« abandonner l'élevage pour d'autres modes de production compatibles avec l'ours » (2000, source J.E. Svenson, responsable scientifique plan ours)
• 50% des attaques touchent des estives gardées jour et nuit par un berger. (Statistiques dommages ours Min. de l'Ecologie 2009)

5) Les Pyrénéens refusent de nouveaux lâchers

« 60 % des habitants de la zone massif, avec des pics à 71 % dans les zones de présence effective (Ariège) sont défavorables à de nouvelles introductions d'ours. » (Sondage IFOP 2008)

6) L'ours n'apporte rien à l'économie locale

• Les aides au pastoralisme sont indépendantes du plan ours
• Aucun emploi réel (non financé par l'Etat) n'a été créé (source Plan de Soutien à l'Economie Montagnarde et rapport parlementaire Bonrepaux coût des introductions d'ours 2005)

De la montagne, espace de liberté, ... à une montagne d'interdictions

l'exemple de Somiedo, réserve à ours dans les Monts Cantabriques, Espagne.

SOMIEDO : L'AVENIR DONT NOUS NE VOULONS PAS !



SOMIEDO, « randonnée » au pays des ours : à gauche, le bitume. A droite, le bitume aussi.

- Randonnée libre interdite. Une piste unique, goudronnée, canalise piétons, vélos, poussettes ...
- Pas de sentiers, pas de refuge, bivouac, canoé, parapente, escalade, trail etc interdits,
- 358 jours d'interdiction de chasse par an,
- Plus aucun élevage transhumant ovin, près et bords de ruisseaux embroussaillés, interdits d'accès,
- Une « police de l'environnement » omniprésente chargée d'assurer la sécurité des lieux et la tranquillité de l'ours : prompte à verbaliser et remettre sur le droit chemin ceux qui voudraient s'en écarter.

A l'ADDIP, nous disons

NON à une montagne de PRIVATIONS

OUI à une montagne de LIBERTE

OUI à des PYRENEES préservées et ouvertes à tous.

L'ADDIP, Association pour le Développement Durable de l'Identité des Pyrénées, fédère les forces et les actions des associations citoyennes du massif :

ASPAP 09 : 06.30.29.90.86 www.aspap.info

ADPP65 : 06.30.36.97.52 www.aspp65.com

ADIP 31 : 06.19.65.17.47

FTEM 64 : 06.30.07.47.90

C'est quoi cette histoire d'ours ?



Pour ou contre ?

Pourquoi les Pyrénéens, qu'on n'entendait jamais, se sont-ils rassemblés contre les réintroductions d'ours ? Ce projet est-t-il si « écologique » ? Au-delà du clivage ridicule « pro-ours » contre « anti-ours », au-delà de la colère des éleveurs, premiers touchés, les Pyrénéens se sont soulevés contre l'ensauvagement programmé de leur massif. Nous refusons la vision réductrice d'une certaine frange de l'écologie : transformer les Pyrénées en sanctuaire du sauvage, dédié à une population de 100 à 150 ours introduits. Somiedo, en Espagne, réserve à ours aux multiples restrictions, nous montre l'exemple à ne pas suivre (voir verso).

Les Pyrénées ne sont pas « une montagne sauvage » !

Les Pyrénées ne sont pas « naturelles » mais semi-naturelles : brebis, vaches, chevaux, en broutant sur l'estive chaque été (la transhumance) sont les 1^{ers} créateurs de biodiversité ! Elle est le résultat du travail commun de l'homme et de la nature, dont l'apport aux milieux est reconnu scientifiquement.



Elus légitimes du territoire et citoyens, nous avons pris notre avenir en mains : il est fondé sur un pastoralisme vivant, moderne, celui qui a façonné les paysages grandioses des Pyrénées, forgé notre culture et notre identité. Cet espace de liberté, des loisirs et du tourisme, ces produits de qualité, cet attachement indéfectible à la Montagne, nous voulons continuer à les partager et les transmettre aux générations futures.

L'ours n'est qu'un alibi. L'ours autochtone a définitivement disparu malgré les millions investis pour sa sauvegarde. Nous appelons l'Etat à réaffecter les budgets « ours » au profit du développement de notre massif, de l'emploi, du maintien des services publics. Préservées et dynamiques, au carrefour des enjeux durables, les Pyrénées montrent le chemin du XXI^{ème} siècle.

